

## Appel à contributions de la revue *Travail et Emploi*

### Numéro thématique « *Emploi, travail et environnement* »

#### Coordination :

**Camille Peugny (Université de Versailles St Quentin-en-Yvelines, PRINTEMPS)**

**Géraldine Rieucou (Université Paris 8 St-Denis, LED)**

La connaissance scientifique des dégradations environnementales a crû de façon exceptionnelle ces dernières décennies. La prise de conscience des enjeux écologiques ne date pas d'aujourd'hui mais prend désormais une acuité particulière. Diminuer la pression sur les systèmes naturels, limiter le réchauffement climatique et y faire face, tout en contenant les inégalités, constituent des défis majeurs posés à nos sociétés, nos économies et nos politiques. Ces questions interpellent les sciences sociales dans leur capacité à comprendre le fonctionnement des économies et des sociétés et à proposer des solutions, des institutions et des régulations, pour répondre aux problèmes soulevés par les sciences dures en matière environnementale. Pour participer à cette réflexion, la revue *Travail et Emploi* présente un appel à contributions en vue de constituer un dossier thématique sur les liens entre emploi, travail et environnement.

La contradiction entre l'emploi et la préservation de l'environnement est posée depuis longtemps. Elle apparaît en effet consubstantielle aux restructurations industrielles qui peuvent donner lieu à des conflits entre syndicats ouvriers et militants environnementaux. Plus largement, les conséquences environnementales de la période de forte croissance qui suit la Seconde Guerre mondiale figurent au cœur de la « contre-histoire » des Trente Glorieuses analysée dans certains travaux<sup>1</sup>. Plus proche de nous, l'actualité est riche en exemples donnant à penser que défendre l'emploi et préserver l'environnement seraient des objectifs irréconciliables. Ainsi, la crise des Gilets jaunes a démarré en novembre 2018, lorsque la hausse annoncée du prix des carburants, liée à la taxe carbone, a été vécue comme une injustice par celles et ceux pour qui la voiture est indispensable pour aller travailler. Et c'est au nom de l'emploi local qu'un complexe touristique et commercial était envisagé en région parisienne, projet auquel s'opposaient des associations dénonçant l'artificialisation de terres fertiles. Dans un autre registre, l'affichage récent par des « géants de la mode » d'actions en faveur de l'environnement ne doit pas masquer l'ampleur des risques encourus par les travailleurs et les travailleuses de cette industrie, située en particulier en Asie, et qui sont fortement exposés à des matières polluantes. Mais l'emploi et le travail pourraient aussi entretenir des liens vertueux avec l'environnement. L'essor des « emplois verts » et l'engouement pour les formations afférentes, de même que le développement de start-up porté par des innovations en matière environnementale, serait le signe que la transition écologique est en cours ; le développement de « mobilités douces » pour aller travailler, le symbole d'une prise de conscience des dégâts causés par la voiture et l'avion ; tandis que les créations d'emplois non délocalisables associés aux circuits courts pour l'approvisionnement en matières premières et la commercialisation des produits, progresseraient.

---

<sup>1</sup> Pessis C., Topçu S., Bonneuil C. (2013), *Une autre histoire des « Trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte.

Emploi, travail et environnement entretiennent des liens complexes, qui nécessitent, pour être compris, de tenir compte de la diversité des acteurs concernés (travailleurs, entreprises, États, institutions, associations, organismes de formations, etc.) mais également de croiser et de faire dialoguer une pluralité de disciplines, d'approches méthodologiques et d'échelles d'analyse. Apporter des éclairages sur ces liens complexes pourrait aider les politiques publiques à diminuer à la fois les inégalités économiques et sociales et les pressions dévastatrices sur l'environnement naturel. C'est dans cette optique que s'inscrit cet appel à contributions, ouvert aux propositions d'articles en économie, sociologie, géographie, histoire, droit, sciences politiques, sciences de gestion, et à une pluralité de méthodes d'analyse, de théories et de données, qui pourraient s'inscrire dans un des axes présentés ci-dessous.

### **1. Transition écologique, croissance et emplois : enjeux et mesures**

La question se pose de savoir si la « transition écologique » doit s'accompagner d'un ralentissement de la croissance ou si, au contraire, elle pourrait être une voie pour éviter la « stagnation séculaire ». L'analyse macro-économique offre ainsi un cadrage théorique susceptible de fournir des prévisions et d'éclairer les enjeux en termes de croissance, ainsi que les choix politiques en matière d'emplois et d'environnement. Des contributions sont à ce titre attendues sur les enseignements et les perspectives associés à la « croissance verte » : en particulier, quels seraient les gains nets d'emplois et de productivité, ainsi que les instruments dont disposent les politiques publiques pour favoriser tout à la fois l'emploi et la réduction des émissions ou activités polluantes ? Quelle est l'efficacité de ces instruments, voire leurs éventuelles contradictions ? Qu'en est-il notamment des effets de la fiscalité environnementale ou des normes environnementales sur l'emploi ?

Le questionnement porte également sur les indicateurs mobilisés pour définir la croissance verte et pour mesurer l'emploi dans les modèles macro-économiques, sur les implications et les limites des définitions et des mesures adoptées. Quels sont les éventuels arbitrages et les compromis qui ont présidé à la définition des professions « vertes » (assainissement et traitement des déchets, protection de l'environnement, etc.) et « verdissantes » (dans les espaces verts, la construction, le transport etc.) proposée par la statistique publique<sup>2</sup>, et ceux inhérents à la nouvelle nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) ? Quelles sont les acceptions du travail et de l'emploi proposées dans la construction du « PIB vert » ? Des propositions explorant les liens entre les analyses portant sur la qualification et la quantification des ressources naturelles et la construction des marchés en matière environnementale d'une part, et les analyses de la définition/qualification du travail, la mesure de l'emploi et la construction des marchés du travail d'autre part<sup>3</sup>, sont les bienvenues.

La revue sera par ailleurs intéressée par des propositions sur les restructurations industrielles liées à la transition énergétique et écologique – actuelles ou passées, et dans les différentes régions du monde –, sur leurs conséquences et manifestations en termes de conflits sociaux et leurs implications sur l'emploi, le chômage, la précarité et les inégalités.

---

2 Insee (2017), *Les acteurs économiques et l'environnement*, édition 2017, Paris, Insee ; Babet C., Margontier S. (2017a), « Professions de l'économie verte : quelle dynamique d'emploi ? », *Dares analyses*, n° 6.

3 Douai A., Montalban M. (2015), « Construction (sociale) des marchés et régulations environnementales : un point de vue institutionnaliste », *Revue internationale de droit économique*, t. XXIX, pp. 211-235 ; Debril T., Plumecocq G., Petit O. (2016), « Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 7, n° 3. ; Desrosières A. (2014), *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte ; Callon M., Muniesa F. (2003), « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calculs », *Réseaux*, n° 122, pp. 189-233.

## 2. Formations, trajectoires, conditions de travail et d'emploi dans les activités préservant l'environnement

Les travaux sur l'émergence et l'évolution des emplois et des activités incorporant des procédés et des outils conçus pour diminuer les pressions sur l'environnement et/ou directement dédiés à la préservation de celui-ci, ainsi qu'à l'essor des formations correspondantes, entrent pleinement dans le cadre de cet appel à contributions. D'après les données du recensement, la grande majorité des emplois « verts » ou « verdissants » se situent dans des secteurs où la qualité de l'emploi est faible et sont occupés majoritairement par des hommes, jeunes et peu qualifiés<sup>4</sup>. Quelles sont dès lors les conditions de travail, les perspectives de formation et d'évolution associées à ces emplois ? Et comment lutter contre les inégalités de genre ici posées ? Dans le cadre de cet appel, des travaux sont également souhaités concernant les emplois plus qualifiés, jusqu'à présent moins fréquemment placés au cœur de l'analyse, mais qui se développent dans certains secteurs, par exemple dans celui des nouvelles technologies ou de l'urbanisme (autour de la construction de « villes durables »).

L'impératif de durabilité des ressources naturelles, des matières incorporées dans les processus de production et des objets, renouvelle les questionnements sur l'emploi, au-delà de l'analyse des métiers liés à la transition écologique. Il s'agit aussi d'éclairer le fonctionnement et les dynamiques des activités qui engagent les travailleurs et travailleuses, les entreprises et les institutions tout en intégrant la préservation de l'environnement naturel ou celle des ressources (agriculture biologique, économie circulaire, etc.); d'étudier les trajectoires (dont les reconversions) professionnelles vers ces activités (notamment sous la forme d'emploi indépendant) et de questionner leur capacité à fournir un revenu du travail suffisant<sup>5</sup>, à contenir les inégalités – de genre, entre autres – et à intégrer les classes populaires. Si l'État joue un rôle structurant parce qu'il peut décentraliser, produire des normes, des réglementations et des mesures fiscales, l'échelle territoriale semble privilégiée pour étudier les activités de travail et les formes d'emploi en lien avec la préservation des ressources naturelles et les gouvernances qu'elles supposent. A l'échelle des entreprises, les actions qui relient emploi et environnement via la responsabilité sociale des entreprises (RSE), sont également à questionner, ainsi que la logique de gouvernance qui les porte.

## 3. Modes alternatifs de production et d'organisation du travail

L'urgence écologique appelle à se pencher sur les impasses d'une logique basée sur la croissance économique, les limites, les contradictions et les conflits inhérents aux régulations par le marché et l'entreprise capitaliste<sup>6</sup>, mais aussi à s'intéresser aux modes de production et d'organisation du travail des sphères alternatives. A ce titre, la réflexion sur la place et les diverses formes du travail – qu'il s'agisse d'emploi salarié, indépendant, de bénévolat ou autre – dans des activités fortement associées à la préservation de l'environnement, peut être enrichie par les expériences menées dans les communautés, les associations, coopératives ou autres organisations, que celles-ci s'inscrivent dans ou qu'elles s'inspirent de l'économie sociale et solidaire : recycleries, ateliers de réparation, Amap (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), etc. Si l'échelle territoriale semble privilégiée là aussi, cela n'exclut nullement que ces activités relèvent de régulations plus

---

4 Babet C., Margontier S. (2017b), « Les professions de l'économie verte », *Dares résultats*, n° 7 ; Brochier D. (2019), « Penser ensemble les métiers au futur. Le cas de la filière transformation et valorisation des déchets », *Céreq Bref*, n° 381.

5 Lamanthe A. (2014), « Les restructurations, entre opportunités et contraintes : des cadres, ingénieurs et techniciens en reconversion créent leur entreprise dans le secteur des énergies renouvelables », *Travail et Emploi*, n° 138, pp. 69-84.

6 Daly H. E (2005), « Economics in a Full World », *Scientific American*, n° 293, pp. 100-107 ; Laurent É. (2012), « Quelle place pour l'économie dans la science de la soutenabilité ? », *Revue de l'OFCE*, n° 120, pp. 7-12.

larges et de filières globales, à l'image des « petits paysans » qui travaillent au sein d'un réseau de commerce équitable. La réflexion sur le travail en tant que bien commun, sur le travail dans les projets de construction et de préservation des (biens) communs<sup>7</sup>, dans les projets alternatifs comme ceux portés dans la ZAD (zone à défendre) de Notre Dame des Landes<sup>8</sup>, peut être particulièrement riche d'enseignements. Dans un autre registre, les expériences d'agriculture urbaine peuvent aussi être une source d'analyses sur le travail agricole/jardinage dans un espace urbain<sup>9</sup>. Enfin, on pourra s'interroger sur les liens entre l'adoption d'un mode de vie moins consumériste et plus sobre en énergie et l'évolution des activités productives et des revenus issus du travail au sein des ménages.

#### 4. Santé, justice environnementale et travail

L'histoire et l'actualité révèlent, par de multiples exemples, les risques sanitaires encourus par les travailleurs et les travailleuses qui manipulent ou qui sont exposés à des matériaux ou à des émanations polluantes, partout dans le monde. Les recherches sur les formes prises par ces pollutions et intoxications au travail, sur les inégalités, les conflits et les luttes que celles-ci engendrent, de même que sur leurs régulations juridiques ou politiques, entrent pleinement dans le cadre de cet appel à contributions<sup>10</sup>. Il en va de même des travaux qui montrent comment l'installation ou à la permanence d'industries polluantes peuvent être « compensées » par le fait que les populations locales aient un accès privilégié à l'emploi dans ces industries. La revue attend aussi des propositions qui, plus largement, s'intéressent à la justice environnementale dans le registre du travail<sup>11</sup>. Ici encore, la dimension transnationale de l'analyse est encouragée : l'inscription des activités polluantes dans des régions (anciennement) colonisées, dans la division internationale du travail et des échanges internationaux, peut être centrale dans la compréhension de leurs effets sur les travailleurs, des luttes et des inégalités en présence<sup>12</sup>. Enfin, les conséquences des dérèglements climatiques sur les migrations et les trajectoires professionnelles des personnes migrantes représentent un angle d'analyse possible.

Pour ce numéro spécial consacré aux liens entre emploi, travail et environnement, la revue *Travail et Emploi* souhaite établir un **panorama pluridisciplinaire** des connaissances produites par des analyses à **dominante empirique**. Des contributions émanant **d'économistes, de sociologues, de géographes, d'historiens, de juristes, de politistes ou de gestionnaires** sont attendues. Différents angles peuvent être adoptés pour enrichir ce questionnement, qu'ils relèvent **d'analyses statistiques ou d'enquêtes qualitatives, de l'échelle des entreprises, des associations, des communautés, des territoires, des pays ou d'autres espaces plus larges**. Si les questions soulevées dans cet appel touchent à bien des domaines, **nous attendons qu'elles soient toujours traitées en lien avec l'emploi et/ou le travail**. Une attention particulière sera portée aux expériences et

7 Michon P. (dir.) (2019), *Les Biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

8 Pruvost G (2015), « Chantiers participatifs, autogérés collectifs : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, vol. 57, n° 1, pp. 81-103.

9 Demailly K.-È, Darly S. (2017), « Urban Agriculture on the Move in Paris: The Routes of Temporary Gardening in the Neoliberal City », *ACME: An International Journal for Critical Geographies*, vol. 16, n° 2, pp. 332-361.

10 Voir les contributions sur ce thème au colloque *À l'ombre des fumées pétrochimiques. Couloirs de la chimie et santé environnementale*, Lyon, 28 et 29 novembre 2019.

11 Deldève V., Candau J. (2014), « Produire des inégalités environnementales justes ? », *Sociologie*, vol. 5, n° 3, pp. 255-269 ; Laurent É. (2011), « Issues in Environmental Justice Within the European Union », *Ecological Economics*, vol. 70, n° 11, pp. 1846-1853. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2011.06.025>

12 Ferdinand M. (2019), *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Paris, Seuil.

solutions qui concilient la préservation de l'environnement, l'emploi et le travail sous leurs différentes formes, tout en contenant ou réduisant les inégalités, ainsi qu'aux analyses qui rendent compte des tensions et des difficultés associées à la réalisation de cet objectif.

### **Modalités de réponse et calendrier :**

Les contributeurs/trices sont invité-es dans un premier temps à proposer une intention d'article de 5 000 à 7 000 signes environ (3 à 4 pages) présentant clairement la question de recherche étudiée, les sources et matériaux utilisés, les outils d'analyse mobilisés et les résultats attendus.

Ces intentions sont à envoyer pour le **lundi 9 mars 2020** par courriel, en pièce jointe, à la rédaction de la revue [travail.emploi@travail.gouv.fr](mailto:travail.emploi@travail.gouv.fr) et aux coordinateur/trices : [camille.peugny@uvsq.fr](mailto:camille.peugny@uvsq.fr) et [geraldine.rieucau@univ-paris8.fr](mailto:geraldine.rieucau@univ-paris8.fr).

Les auteurs et autrices dont les projets auront été retenus devront ensuite envoyer leur article complet au format Word (ou équivalent) pour le **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020**. Pour plus de détails sur le format des articles et les attendus de la présentation, vous pouvez consulter les articles « [Recommandations aux auteurs](#) » et « [Normes graphiques](#) » sur le site de la revue.

Les articles feront l'objet d'une évaluation par des rapporteur/trices extérieur-es au comité de rédaction, selon la procédure en vigueur (voir la rubrique « [Procédure d'évaluation](#) »).